6/11 Marcireau et Irec reprennent Actisens

mercredi 6 novembre 2013, par lpe

Après s'être placée en procédure de sauvegarde pendant près d'un an, la société Actisens, agence web régionale, a été reprise par les sociétés Irec et Marcireau.

La décision a été officiellement rendue ce mercredi. Le tribunal de commerce de Poitiers a accepté l'offre de reprise de l'agence web poitevine, présentée conjointement par la société Marcireau et la société Irec.
Créé en 1938 à Niort, Marcireau (10 M€ de CA - 60 salariés), également implanté au Futuroscope dans un bâtiment HQE, est spécialisé dans les solutions digitales, les systèmes d'information et l'agencement tertiaire.
Créée à Jaunay-Clan en 1988, la société Irec (10 M€ - 90 salariés) est le leader européen de l'intégration de logiciels de billetterie et contrôle d'accès dans les métiers du loisirs, de la culture, du sport, du transport et du tourisme.

Créée en 2002, Actisens a connu une croissance régulière pendant plusieurs années (elle a compté jusqu'à 60 salariés), avant d'être confrontée à des difficultés conjoncturelles en 2011. En octobre 2012, l'entreprise a demandé au tribunal de commerce de Poitiers son placement en plan de sauvegarde. Une action préventive mise à profit par son dirigeant, pour rechercher des partenaires capables de l'accompagner dans sa poursuite d'activité.